

Carcassonne le 11 juin 2018

POLE AMENAGEMENT DURABLE
 Direction du développement, de l'environnement
 Et des territoires

Affaire suivie par Jean-Michel Mesplie
 Tél : 04.68.11.06.20
 Port : 06.40.79.68.28
jean-michel.mesplie@aude.fr

Le Président du Conseil départemental

à

Direction départementale des Territoires et de
 la Mer
 Madame Dominique Costes
 9, rue du Cougaing
 11300 Limoux

Objet : Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Moussoulens

Madame,

Vous avez bien voulu saisir, pour recherche d'information, les services du Conseil Départemental de l'Aude au sujet d'un projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Moussoulens.

Après étude de ce dossier, il apparaît que nous pouvons vous faire part des remarques suivantes :

Ce projet se trouve dans le site « plaine de MOUSSOULENS » de l'inventaire naturaliste audois mené dans le cadre de la politique ENS du Département, toutefois, aucune donnée particulière sur la zone d'étude n'est à communiquer par le Département

A la lecture de l'étude d'impact, on peut s'étonner de constater qu'une seule journée d'inventaire botanique et faune a été réalisée, de plus en octobre, ce qui est très insuffisant, (page 132). Par ailleurs et comme indiqué page 167, il n'est pas possible de raisonner autour de la séquence éviter réduire compenser volet biodiversité.

Cette étude d'impact apparaît donc comme incomplète.

Je vous prie d'agréer, Madame, L'assurance de ma considération distinguée.

Chef SUEDT		Adjoint	
UFB	I : Information S : Suite à donner M : M'en parle 15 JUN 2018	U3P	
UDS	MAARCH N° A : Assister à la réunion E : Eléments de réponse P : Projet de réponse	MDD	

Pour le Président et par délégation,
 La directrice de la DDET



Catherine Luciani